



**Direction des infrastructures**

**Régie déploiement de la fibre FTTH**

**Rapport d'exploitation 2019**

## TABLE DES MATIERES

---

1. Etat du projet : établissement et exploitation d'un réseau passif en fibres optiques.....	3
a. Construction du réseau.....	3
b. Exploitation du réseau .....	8
2. Compte administratif 2019 .....	12

# 1. Etat du projet : établissement et exploitation d'un réseau passif en fibres optiques

Dans un contexte de démultiplication des terminaux, d'explosions des usages fixes et en mobilité, à l'heure du tout connecté : collectivités, maison, ville, voiture... l'aménagement numérique du territoire est plus que jamais un enjeu de développement et d'attractivité.

Le Réseau d'Initiative Publique (RIP) déployé par la mise en œuvre d'infrastructures passives en fibre optique s'est construit par étape, avec notamment l'achèvement d'un réseau départemental de collecte optique parmi les plus denses de France avec plus de 1.500 kilomètres de réseaux.

Depuis 2008, Manche Numérique a initié sur les agglomérations de Cherbourg-en-Cotentin (17.000 prises) et de Saint-Lô (5.000 prises) le déploiement des réseaux de desserte optique, permettant d'apporter la technologie en fibre optique « grand public », dite FttH (fibre jusqu'à l'abonné). Le déploiement sur le reste du territoire a débuté en 2015. La construction de ces infrastructures passives sur le RIP départemental permet aux opérateurs de télécommunications d'installer leurs propres équipements actifs afin de proposer des offres d'accès à l'internet Très Haut Débit et d'autres services aux usagers finals. La gestion de l'exploitation du RIP a été confiée à un délégataire de service public en 2015.

Le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique, voté en 2011 et actualisé en 2013, recense 306.000 lignes ou prises (particuliers, entreprises, collectivités et sites public) qui pourront bénéficier d'un raccordement au réseau de fibre optique d'ici quinze ans. Les deux premiers tiers des lignes envisagées dans le programme sont déjà financés et en cours de travaux.

## a. Construction du réseau

3

Le programme de travaux consiste à :

- La construction et l'aménagement des sites techniques d'hébergement du réseau (Nœud de Raccordement Optique et Point de Mutualisation), sous la forme de bâtiment préfabriqués ou d'armoires ;
- La réalisation des réseaux de collecte (infrastructures et câbles entre les NRO et le réseau départemental) et de transport (infrastructures et câbles entre les NRO et les PM) ;
- La construction du réseau de distribution entre les PM et les locaux à raccorder à la fibre optique.

Ce réseau passif va permettre de raccorder un nombre estimé de 306 000 prises. Ce décompte sera à réviser en 2020 compte tenu de l'évolution de la démographie et des entreprises depuis son établissement en 2011.

La construction du réseau est exécutée sous maîtrise d'ouvrage publique, dans le cadre de marchés de travaux :

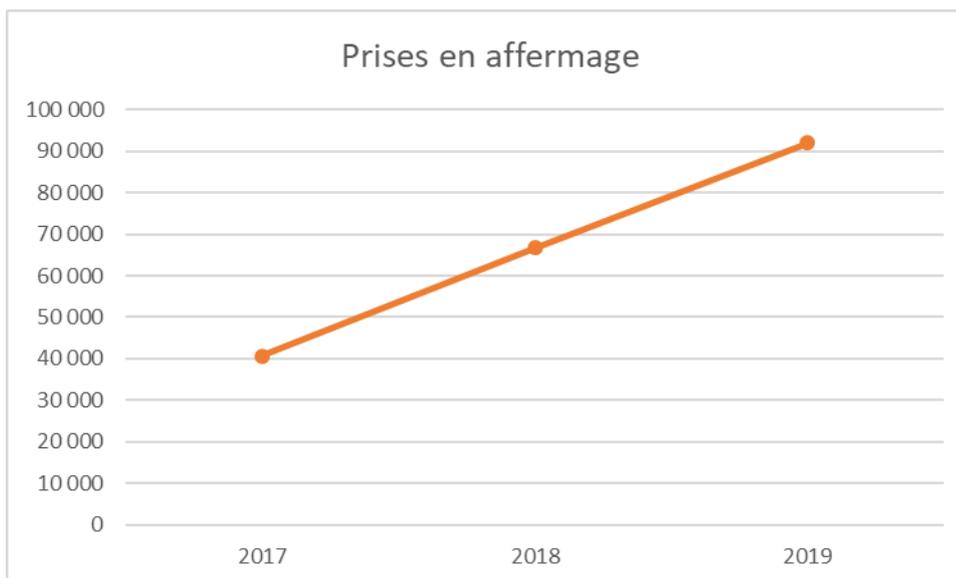
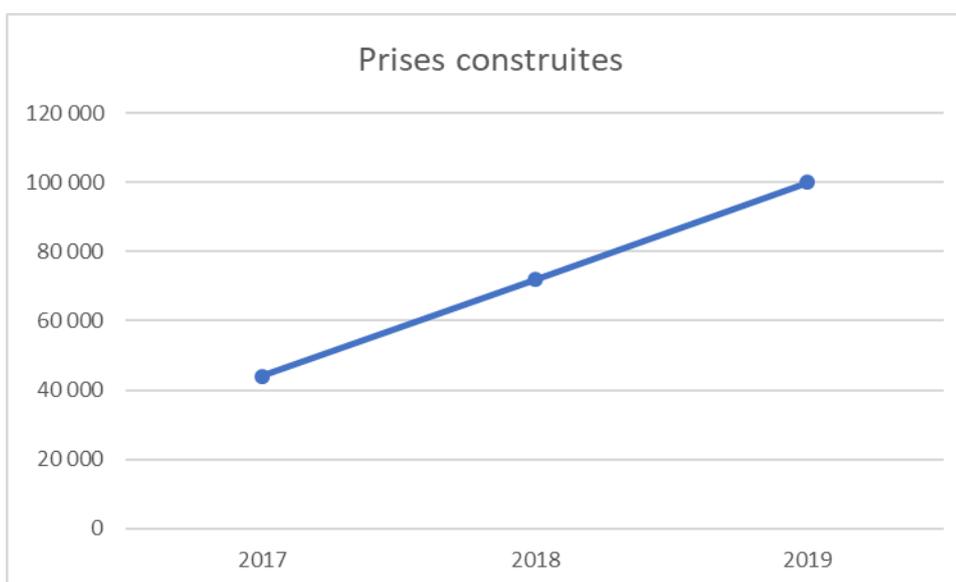
- 2014-T-THD-003 :
  - Marché à bons de commande avec 5 lots géographiques
  - Etudes/travaux pour le déploiement FttH sur des zones vierges
  - Maîtrise d'œuvre assurée par la Direction des infrastructures et de l'entretien routier (DIER) du Département de la Manche
  - Périmètre d'environ 100 000 prises
- 2019-T-THD-002 :
  - Accord-cadre à bons de commande sur l'ensemble du département
  - Etudes/travaux pour raccordement de sites publics, extension du BUS et compléments de zones FttH déjà partiellement déployées
  - Maîtrise d'œuvre internalisée au sein de Manche Numérique

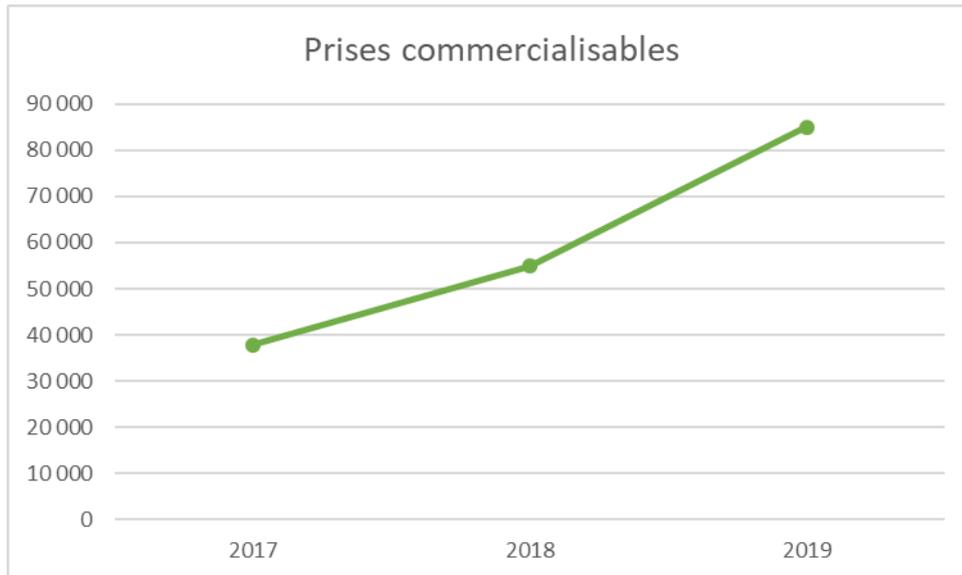
- Marché de travaux de type conception-réalisation :
  - o En cours de consultation auprès des entreprises fin 2019, après une procédure classée sans suite au printemps 2019
  - o Périmètre d'environ 188 000 prises (fin de phase 1 et totalité de phase 2 du SDAN)

Avancement du déploiement en volume de prises à fin 2019 :

Les chiffres à retenir à fin 2019 :

- Prises construites : 99 962
- Prises remises en affermage : 92 059
- Prises commercialisables : 84 962





Au cours de l'année 2019, les travaux de déploiement ont en très grande majorité été exécutés dans le cadre du marché 2014-T-THD-003. Le rythme de construction est sensiblement équivalent aux années précédentes.

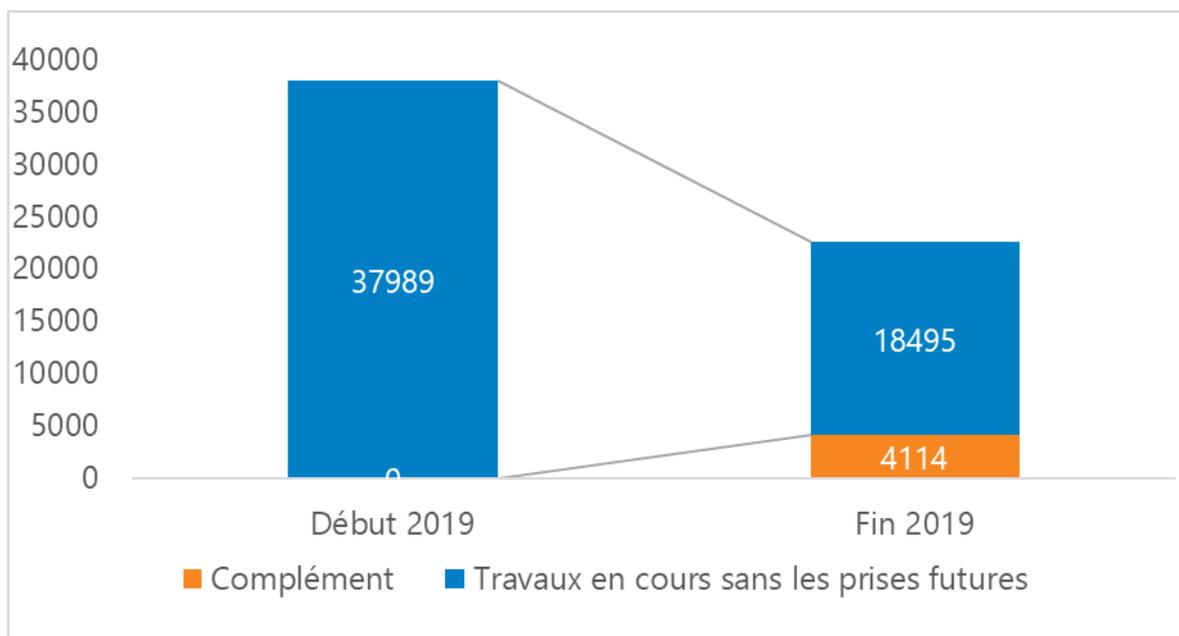
Ce rythme ne permet pas d'assurer un volume annuel suffisant pour respecter les engagements de Manche Numérique vis-à-vis de son délégataire de service public. A fin 2019, 92 059 prises ont été remises en affermage au lieu d'environ 159 000 envisagées dans les hypothèses de la DSP.

5

Les retards des prestations sur les marchés de travaux génèrent en ce sens d'importantes pénalités financières, inscrites dans les recettes de fonctionnement. Ces pénalités ne sont toutefois pas suffisantes pour compenser l'impact négatif des retards de déploiement sur l'économie de la DSP et le financement du projet envisagé en partie via les redevances d'affermage.

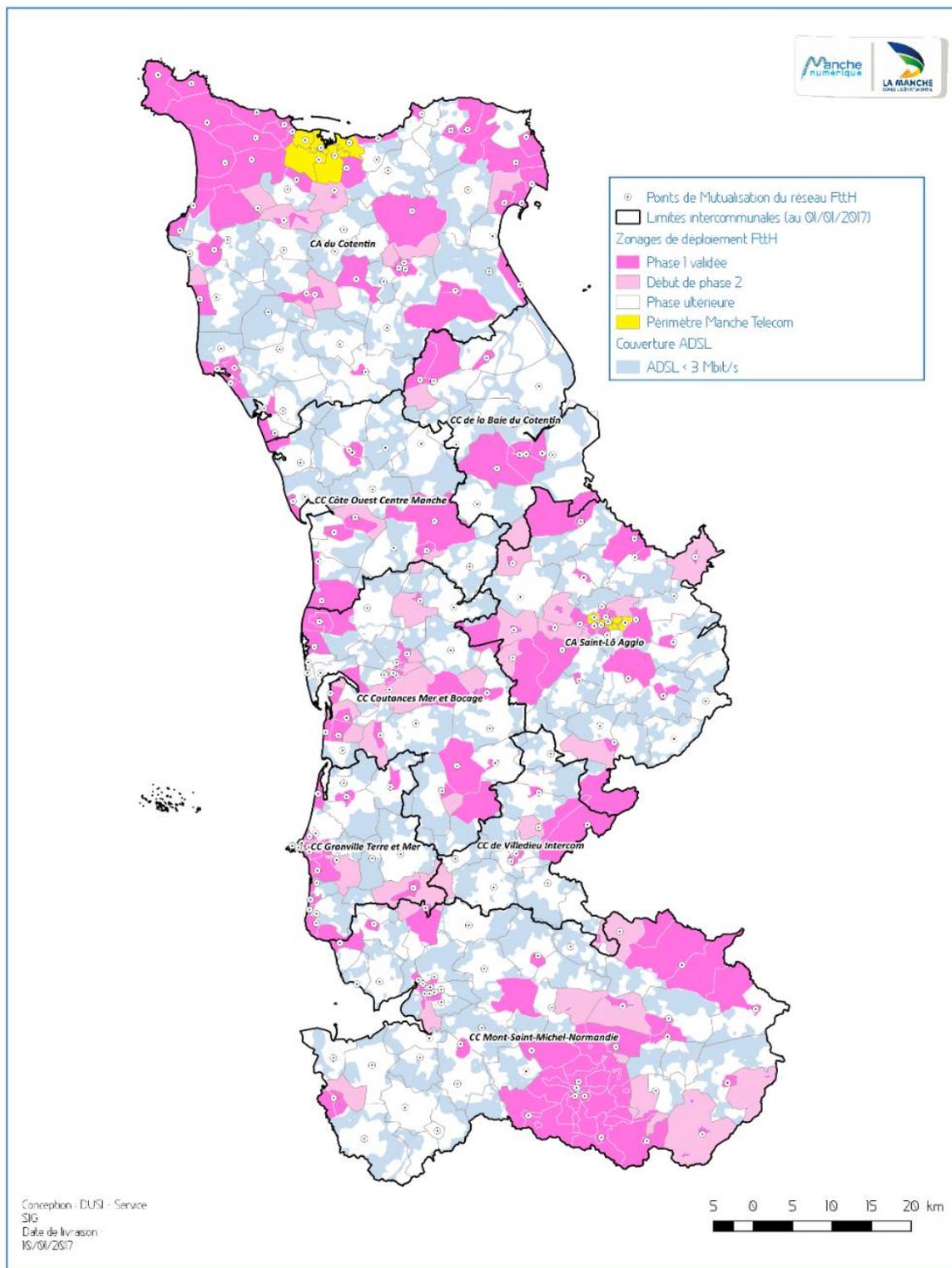
#### Etat des travaux exécutés en 2019 :

A fin 2019, les travaux en cours sur les marchés sont les suivants :

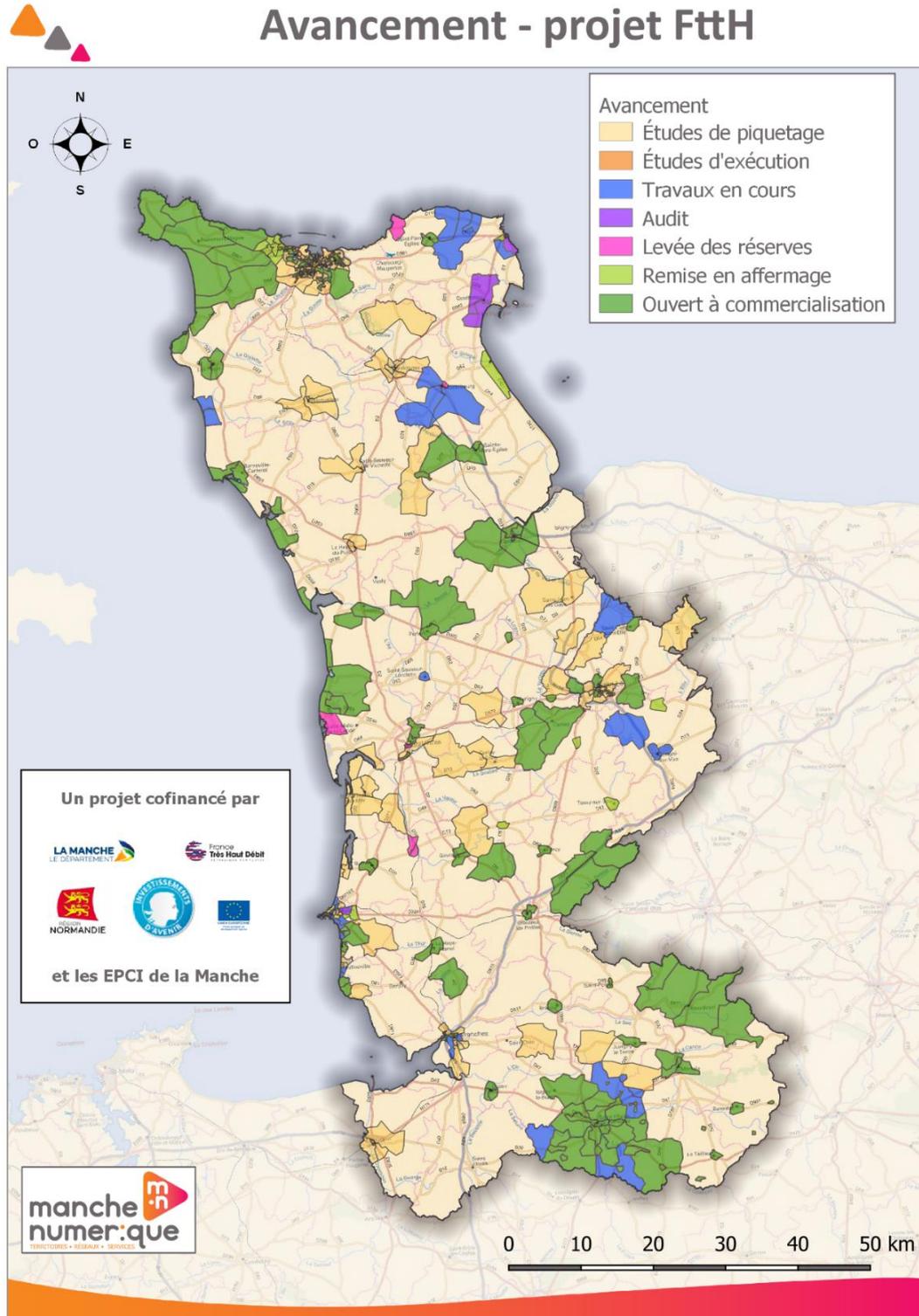


La programmation globale des travaux sur le territoire de la Manche est présentée ci-dessous :

### Planning prévisionnel du déploiement FttH dans la Manche



L'état d'avancement des travaux en cours et réalisés à fin 2019 est le suivant :



Sources : FranceRaster® © IGN 2011 © Réalisation : Service Infrastructures Manche Numérique - Janvier 2020

## b. Exploitation du réseau

### Faits marquants en 2019 :

Dans le but de rendre davantage attractif le réseau envers les opérateurs commerciaux d'envergure nationale (OCEN), un nouveau catalogue de services de la DSP a été signé en janvier 2019 (avenant n°3 - DSP Manche Fibre).

Aussi, les conditions techniques et financières d'accès au réseau ont été modifiées pour favoriser l'intérêt des OCEN.

Les principales nouveautés apportées par ces nouvelles conditions sont :

- Une redevance mensuelle sur les prises cofinancées à 5 €/ligne pour les opérateurs : ce prix est le résultat des négociations avec l'ARCEP qui souhaitait faire émerger le même prix sur tous les réseaux FTTH, et inciter les opérateurs à cofinancer l'investissement.
- Introduction d'une nouvelle gamme d'offre d'accès CAP (Connect, Accès, Premium) destinées surtout au segment commercial des TPE et des SOHO\*.
- Introduction d'une prestation de raccordement d'antennes mobiles (BRAM) pour les opérateurs co-financeurs qui pourraient utiliser le réseau pour raccorder les propres antennes mobiles (plafond à 1,75% des lignes cofinancées) sur le département.

La mise en œuvre d'une offre de collecte activée par le délégataire en 2019 a également accéléré l'arrivée des OCEN sur le réseau.

Enfin, afin de rendre davantage attractif le réseau pour les opérateurs commerciaux proposant des offres aux entreprises et professionnels, une modification temporaire du catalogue de services a été décidée fin 2019 pour abaisser l'accès à certains types de prestations. L'effet de cette baisse sur le coût des offres proposées par les opérateurs aux entreprises sera à mesurer en 2020.

*\*Acronyme permettant de décrire le marché des petites entreprises (souvent individuelles) ainsi que les activités menées à partir du domicile de l'intéressé(e)*

### Commercialisation :

Evolution de la commercialisation sur l'ensemble du territoire de la Manche :

	Prises commercialisables	Clients abonnés	Taux de pénétration
2018	54 966	9 076	16,5%
2019	84 962	14 943	17,6%

Toutefois, les zones les plus urbaines (Saint-Lô et Cherbourg-en-Cotentin) déployés au début du programme ont une efficacité commerciale plus importante. Cela peut également s'expliquer du fait de la présence des opérateurs ORANGE et SFR.

Total Manche secteur FTTH passif						
31/12/2019	Commandes	Abonnés	Commandes + abonnés	TX de pénétration IPE	Part de marché abonnés	Part de marché commandes
FREE	370	431	801	2,0%	5,4%	9,4%
ORANGE	105	4328	4433	20,0%	54,1%	52,0%
SFR	52	3234	3286	15,0%	40,5%	38,6%
<b>Total général</b>	<b>527</b>	<b>7993</b>	<b>8520</b>	<b>37,0%</b>		
<b>Nbre de prise IPE service passif</b>						
<b>21631</b>						
Cherbourg FTTH passif						
31/12/2019	Commandes	Abonnés	Commandes + abonnés	TX de pénétration IPE	Part de marché abonnés	Part de marché commandes
FREE	339	331	670	2,0%	5,3%	10,1%
ORANGE	83	3325	3408	19,9%	53,7%	51,3%
SFR	27	2540	2567	15,2%	41,0%	38,6%
<b>Total général</b>	<b>449</b>	<b>6196</b>	<b>6645</b>	<b>37,1%</b>		
<b>Nbre de prise IPE service passif</b>						
<b>16717</b>						
Saint-Lô passif						
31/12/2019	Commandes	Abonnés	Commandes + abonnés	TX de pénétration IPE	Part de marché abonnés	Part de marché commandes
FREE	31	100	131	2,0%	5,6%	7,0%
ORANGE	22	1003	1025	20,4%	55,8%	54,7%
SFR	25	694	719	14,1%	38,6%	38,3%
<b>Total général</b>	<b>78</b>	<b>1797</b>	<b>1875</b>	<b>36,6%</b>		
<b>Nbre de prise IPE service passif</b>						
<b>4914</b>						

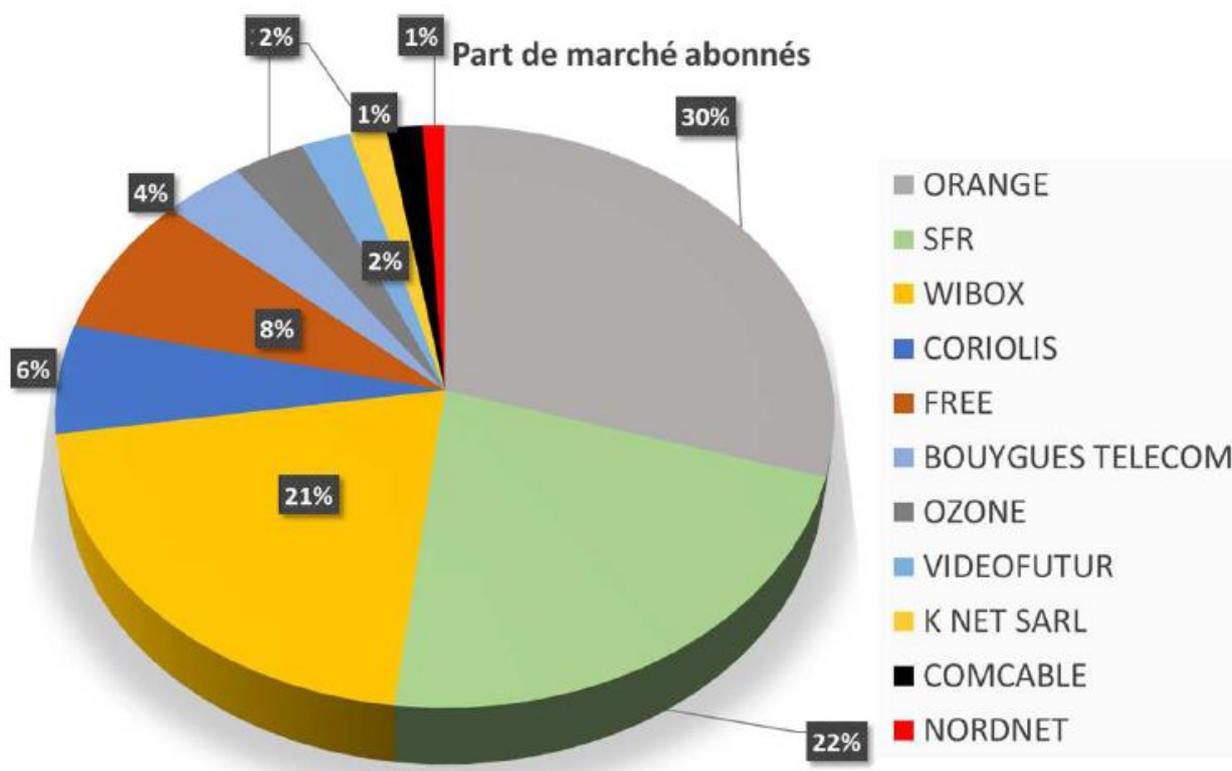
L'opérateur FREE est également présent sur le réseau de Manche Numérique depuis septembre 2019 et progresse rapidement sur le territoire.

La présence des opérateurs commerciaux est très hétérogène sur le réseau, étant largement dépendant de leurs politiques commerciales régionales :

- Les opérateurs alternatifs dits « OCEL » (opérateurs commerciaux d'envergure locale) sont présents sur la totalité du réseau hors de Saint-Lô et Cherbourg-en-Cotentin pour des raisons techniques,

- Les OCEN pourraient être présents sur la totalité du réseau mais priorisent certaines zones. C'est notamment le cas pour SFR et ORANGE, présents exclusivement sur Saint-Lô et Cherbourg-en-Cotentin en 2019.
- L'opérateur FREE a été le plus actif en termes de progression depuis son arrivée en septembre 2019.
- L'opérateur BOUYGUES est présent très localement et ne connaît pas une forte croissance, ni territoriale, ni commerciale.

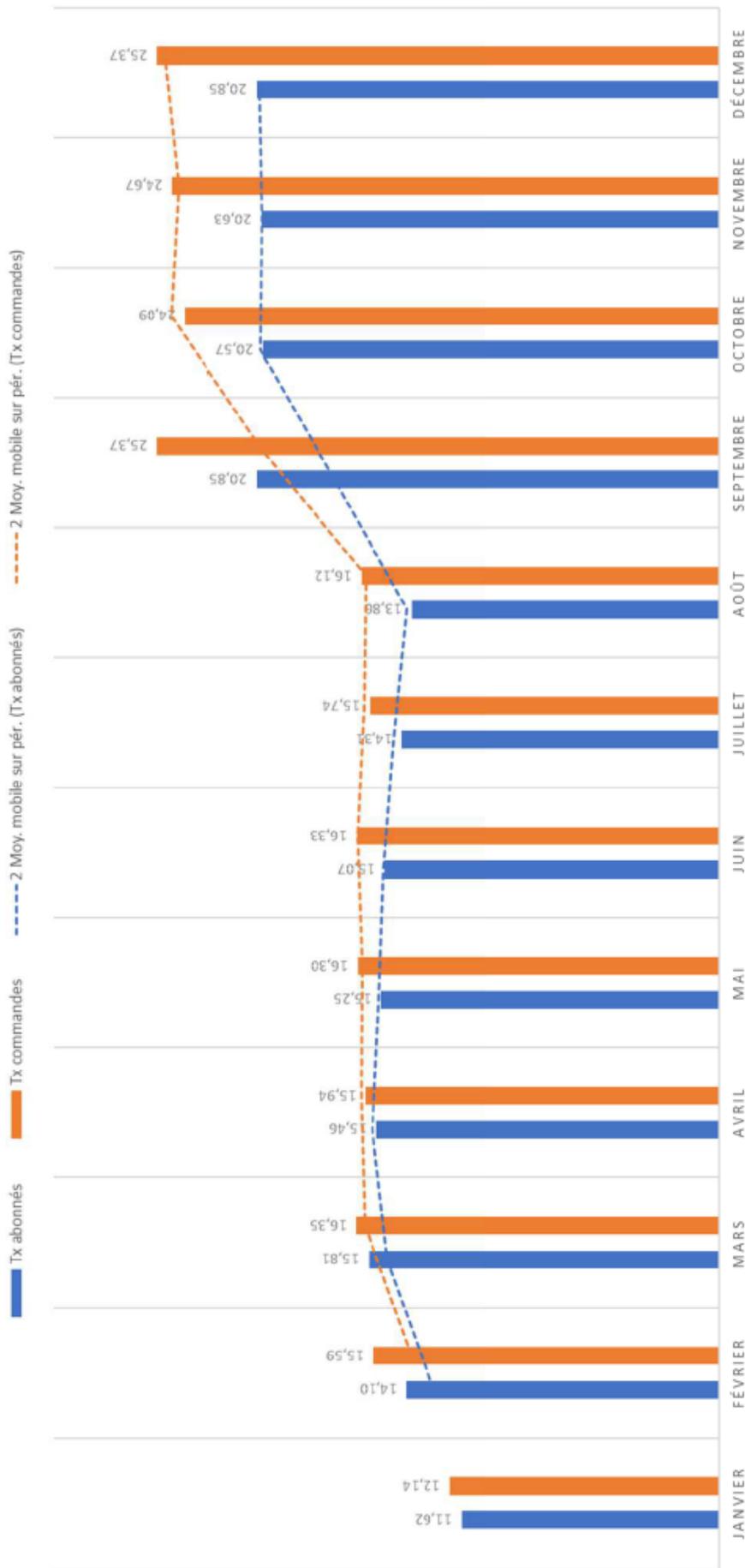
Part de marchés des opérateurs à fin 2019 pour le « grand public » :



Afin de mesurer avec fiabilité la progression réelle de la commercialisation du réseau, le taux de pénétration est calculé sur la base des zones « matures » ayant été ouvertes à la commercialisation depuis plus de 6 mois ; supprimant ainsi les effets « yo-yo » consécutifs aux processus de remise en affermage de nouvelles prises.

La progression de cet indicateur montre une forte accélération de la commercialisation depuis l'automne 2019 ; la concurrence entre les opérateurs générant une amélioration de la commercialisation, s'appuyant sur la force de communication des OCEN.

### TX DE PENETRATION A + 6 MOIS



## 2. Compte administratif 2019

Le tableau ci-dessous représente la synthèse du CA 2019 du budget annexe FttH :

CA 2019 - Budget FTTH						
FONCTIONNEMENT	BUDGET 2019		CA 2019			
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Taux de réalisation	Recettes	Taux de réalisation
<b>Résultat de fonctionnement cumulé fin 2018</b>		0,00 €			0,00 €	#DIV/0!
<b>Opérations réelles</b>						
<b>Recettes</b>						
75 - autres produits de gestion courante		4 000 000,00 €			3 444 598,32 €	86,11%
77 - produits exceptionnels		440 280,00 €			498 410,00 €	113,20%
<b>Dépenses</b>						
011 - charges à caractère général	927 000,00 €		807 654,90 €	87,13%		
65 - autres charges de gestion courante	10,00 €		1,83 €	18,30%		
66 - charges financières	694 731,00 €		694 710,43 €	100,00%		
67 - charges exceptionnelles	1 472 215,11 €		1 376 696,99 €	93,51%		
<b>Total des écritures réelles</b>	<b>3 093 956,11 €</b>	<b>4 440 280,00 €</b>	<b>2 879 064,15 €</b>	<b>93,05%</b>	<b>3 943 008,32 €</b>	<b>88,80%</b>
<b>Opérations d'ordre</b>						
<i>Opération d'ordre de transfert entre sections (040)</i>						
<i>Dotation aux amortissements (042)</i>						
<i>Autofinancement complémentaire section investissement (023)</i>	1 346 323,89 €					
<b>Total de la section de fonctionnement</b>	<b>4 440 280,00 €</b>	<b>4 440 280,00 €</b>	<b>2 879 064,15 €</b>	<b>64,84%</b>	<b>3 943 008,32 €</b>	<b>88,80%</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>					<b>1 063 944,17 €</b>	
<b>INVESTISSEMENT</b>						
<b>Résultat d'investissement cumulé fin 2018</b>						
		6 263 841,28 €			6 263 841,28 €	
<b>Opérations réelles</b>						
<b>Recettes</b>						
13 - subventions d'investissement		24 928 379,00 €			21 991 316,81 €	88,22%
<b>Dépenses</b>						
020 - Dépenses imprévues	2 400 000,00 €		0,00 €	-		
16 - emprunts et dettes assimilées	2 314 800,00 €		2 314 711,00 €	100,00%		
21 - immobilisations corporelles	33 000,00 €		0,00 €	0,00%		
23 - immobilisations en cours	29 594 155,28 €		17 403 883,00 €	58,81%		
Affectation du résultat 2018 (c/1068)		1 803 411,11 €			1 803 411,11 €	
<b>Total des écritures réelles</b>	<b>34 341 955,28 €</b>	<b>26 731 790,11 €</b>	<b>19 718 594,00 €</b>	<b>57,42%</b>	<b>23 794 727,92 €</b>	<b>89,01%</b>
<b>Opérations d'ordre</b>						
<i>Dotation aux amortissements (040)</i>						
<i>Autofinancement (021)</i>		1 346 323,89 €				
<i>Opérations patrimoniales (041)</i>	6 003 500,00 €	6 003 500,00 €	0,60 €	0,00%	0,60 €	0,00%
<i>Opération d'ordre de transfert entre sections (040)</i>	0,00 €					
<b>Total de la section d'investissement</b>	<b>40 345 455,28 €</b>	<b>40 345 455,28 €</b>	<b>19 718 594,60 €</b>	<b>48,87%</b>	<b>30 058 569,80 €</b>	<b>74,50%</b>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>					<b>10 339 975,20 €</b>	

### Dépenses de fonctionnement :

- **Chapitre 011 : 807 654.90 €**,

Ce chapitre retrace le remboursement de frais généraux et des charges d'intérêts des emprunts au budget principal à hauteur de 632 947.39 euros.

Il y figure également les redevances d'occupation du domaine public d'un montant de 162 387.73 €, la location et réparation de véhicules d'un montant de 4 740.78 € ainsi que les taxes foncières à hauteur de 7 579 € suite à la construction des NRO sur le territoire.

- Chapitre 65 : **1.83 €** relatifs aux arrondis liés aux déclarations de TVA.
- Chapitre 66 : **694 710.43 €** d'intérêts liés au remboursement des emprunts.
- Chapitre 67 :
  - 77 796.99 € de pénalités de retard versées à Orange dans le cadre du contrat BLO
  - 35 100 € d'annulations de titres de pénalités de retard sur exercice antérieur suite à une erreur matérielle
  - 633 800 € de remise gracieuse de pénalités de retard dans le cadre des marchés des travaux
  - 630 000 € d'indemnités dans le cadre du protocole transactionnel dans le cadre des marchés de travaux

Pour un total de **2 879 064.15 €**

**Recettes de fonctionnement :**

- Chapitre 75 : **3 444 598.32 €** au titre de la redevance perçue du délégataire.
- Chapitre 77 : **498 410 €** au titre de pénalités de retard perçues dans le cadre des marchés de travaux

Pour un total de **3 943 008.32 €**.

Il est ainsi constaté un résultat de la section de fonctionnement d'un montant de **1 063 944.17 €**.

**Dépenses d'Investissement :**

- Chapitre 16 : **2 314 711 €** de remboursement en capital de la dette.
- Chapitre 23 : **17 403 883 €** de dépenses dans le cadre des marchés de travaux FttH.
- Chapitre 041 : **0.60 €** de régularisation d'une avance versée à entreprise pour la réalisation des travaux

Pour un total de **19 718 594.60 €**.

**Recettes d'Investissement :**

- Chapitre 10 : **1 803 411.11 €** au titre de l'affectation du résultat d'exploitation 2018
- Chapitre 13 : **21 991 316.81 €** correspondant aux subventions reçues du FSN (6,196 M€), de la Région (7,003 M€) du département (6,285 M€) des EPCI (1,684 M€) et du FEDER (0,823 M€) versées au titre des travaux.
- Chapitre 041 : **0.60 €** de régularisation d'une avance versée à entreprise pour la réalisation des travaux
- Résultat 2018 reporté : **6 263 841.28 €**

Pour un total de **30 058 569.80 €**.

Il est ainsi constaté un résultat de la section d'investissement d'un montant de **10 339 975.20 €**.